

Mission vitivinicole en Azerbaïdjan – 28-30 avril 2014

Afin de préparer un protocole de coopération dans le secteur vitivinicole entre l'Azerbaïdjan et la France, il est apparu nécessaire de dresser au préalable un état de la situation de la filière vitivinicole azerbaïdjanaise afin de préciser le contenu et les modalités de cet accord. Dans cette optique, une mission d'expertise conjointe entre FranceAgriMer, l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFVV) et l'ADEPTA a été diligentée à Bakou du 28 au 30 avril 2014. Outre plusieurs rencontres institutionnelles, celle-ci a pu visiter quatre entreprises du secteur.

Après une période florissante (plus de 200 000 ha de vignes dans les années 1970/1980), le vignoble a été presque totalement arraché à la fin du 20^{ème} siècle, suite à la décision prise en 1985 par M. Gorbatchev. Depuis 2005, il se reconstitue lentement pour atteindre aujourd'hui plus de 16 000 ha.

Conscient des atouts dont il dispose, notamment des conditions agro-pédologiques intéressantes, des cépages autochtones de qualité ainsi que de réelles capacités d'investissement, l'Etat azerbaïdjanais souhaite développer son vignoble et sa production de vins.

La France est à même de contribuer, par son expertise comme par la fourniture de ses produits (plants de vigne, équipement) à ce développement, et de se positionner face à une offre étrangère actuellement dominée par l'Italie.

Au vu de ce contexte favorable, la mise en place d'une coopération entre les deux pays apparaît opportune. Ainsi FranceAgriMer, l'IFVV et l'ADEPTA seraient en mesure d'apporter conjointement un appui sur le plan institutionnel et sur le plan technique.

Concrètement, plusieurs actions pourraient être conduites à court terme : organisation d'un séminaire technique ; protocole de collaboration entre les deux instituts de la vigne, français et azerbaïdjanais ; professionnalisation du concours national des vins ; formation d'experts...
